



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service académique d'information et d'orientation

Rectorat de l'académie de Créteil

Créteil, le 31 août 2021

Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

Affaire suivie par :
Pôle Persévérance et Lutte contre le Décrochage Scolaire
Tél : 01 57 02 68 10
Mél : ce.saio-decrochage@ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

à

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les membres des comités de
pilotage des réseaux Foquale

s/c des Mesdames et monsieur les inspecteurs
d'académie – directeurs académiques des services de
l'Education Nationale de Seine-et-Marne, de Seine-
Saint-Denis, du Val-de-Marne

Circulaire n° 2021- 065

Objet : Priorités « Persévérance et Lutte contre le Décrochage Scolaire » - 2021-2022

L'objectif de réduction des sorties précoces de l'éducation et de la formation a occupé une place centrale dans le cadre de la stratégie européenne « Education et formation 2020 ». Les efforts conjugués pour réduire le taux d'abandon scolaire, améliorer les niveaux d'éducation et favoriser l'inclusion sociale a porté ses fruits dans de nombreux pays, dont la France, où le taux d'abandon scolaire est passé de 12,6 % en 2010 à 8.2% en 2019.

Ces engagements doivent à présent être poursuivis et renforcés auprès des élèves en risque de décrochage, la crise sanitaire ayant impacté les élèves en éloignant certains de l'école.

Sur le plan législatif, la mise en œuvre de l'obligation de formation constitue un point d'appui pour permettre aux jeunes de 16 à 18 ans de renouer avec les apprentissages et trouver un parcours adapté à leurs besoins : retour en formation initiale ou professionnelle, emploi, service civique, engagement dans un dispositif...

La mobilisation des acteurs de l'académie de Créteil accompagne également cette ambition autour d'un objectif central : renforcer l'égalité des chances afin de permettre à chaque jeune, quelle que soit son histoire, son origine sociale et son territoire, d'aller au bout de son parcours, de sortir du système scolaire avec un diplôme, de s'insérer professionnellement.

PRIORITES ACADEMIQUES 2021-2022

1. Stimuler les énergies et impulser une démarche collective dès le premier jour de la rentrée

La rentrée scolaire constitue une étape importante pour instaurer de nouvelles habitudes de travail et engager des pratiques éducatives et pédagogiques encourageant la persévérance scolaire.

Du côté des **équipes pédagogiques**, la rentrée est l'occasion de sensibiliser sur l'importance du repérage au fil de l'eau des élèves en risque de décrochage :

- Présentation de l'axe Persévérance et lutte contre le décrochage scolaire du projet d'établissement,
- Présentation des missions du référent décrochage scolaire,
- Rappel du rôle du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et des modalités de saisine de cette instance,
- Présentation des priorités d'actions et du protocole d'accompagnement des élèves fragilisés par la crise sanitaire ou sans solution à la rentrée,
- Echanges autour des besoins de formation : parcours de formation, Aide Négociée de Territoire (ANT)...

Dans ce cadre, il conviendra de prendre appui sur l'expertise de tous les professionnels de l'établissement, notamment le psychologue de l'éducation nationale, le conseiller principal d'éducation et les membres de l'équipe médico-sociale.

Du côté des **élèves**, la journée de rentrée est le point de départ pour construire le sentiment d'appartenance afin que chaque jeune trouve rapidement sa place. Un temps sera consacré à la visite de l'établissement, à l'explicitation des principaux points du règlement intérieur, à la présentation des projets, temps forts, valeurs qui animent la vie de l'établissement. Afin d'aider les nouveaux élèves à forger leur identité, un entretien individuel pourra être proposé à chacun d'entre eux, au cours du mois de septembre, afin de recueillir leurs besoins, leurs inquiétudes, leurs envies et mettre en place, si besoin, un accompagnement adapté.

Les **élèves sans solution** le jour de la rentrée (non affectés, échec à l'examen, non inscrits...), seront convoqués à un entretien de situation avant le 17 septembre 2021, afin d'envisager une suite de parcours au plus près de leurs aspirations. Si une solution ne peut être trouvée au sein de l'établissement, le réseau FOQUALE sera sollicité afin d'élargir la palette des offres au sein de l'éducation nationale ou des partenaires de la PSAD. Le site interministériel « Un jeune, une solution » pourra être utilement consulté pour engager le dialogue avec les jeunes concernés par l'obligation de formation 16-18 ans (annexe 1)

Le **lien avec les familles** constitue un levier privilégié pour favoriser la réussite scolaire. Aussi, les actions d'accueil et d'information auront vocation à les rassurer, à faciliter leur compréhension des enjeux éducatifs et pédagogiques de cette année scolaire, à instaurer un climat de confiance.

2. Développer et partager une culture pédagogique de l'accrochage dans toutes les disciplines

Le décrochage scolaire se matérialise par autant de trajectoires individuelles et d'histoires de vie et s'explique par une combinaison de facteurs de risques internes et externes à l'École. Si la réponse ne peut être univoque, il n'en reste pas moins que des invariants ont été identifiés tels que les « gestes professionnels d'accrochage » des enseignants au sein de la classe.

Conçu par les corps d'inspection, le **recueil pédagogique « Agir en faveur de la persévérance scolaire : un acte pédagogique »** propose un questionnement et des outils simples à utiliser en classe pour stimuler l'attention et la motivation des élèves. La démarche de projet y est explicitée étape par étape et des exemples de séances dédiées à la persévérance scolaire offrent des pistes d'action pour faire évoluer la posture des élèves lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés (annexe 2).

En écho aux orientations nationales, une priorité sera accordée à la **lecture**, retenue comme grande cause nationale. 50 % des élèves entrent actuellement en 6e sans savoir lire de manière fluide à l'oral : il nous appartient donc collectivement de renforcer le goût de la lecture par une pratique régulière au collège comme au lycée. Toutes les disciplines sont concernées, les difficultés de lecture (déchiffrage, compréhension, manque de vocabulaire...) impactant les apprentissages dans leur globalité.

Placé sous le signe de **l'autonomie et de la mobilité**, le projet académique 2020-2024, sera également un levier pour lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, pour leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, les inciter à croire en eux, contribuer à les rendre libres et émancipés.

La 8e Semaine de la persévérance se déroulera du 11 au 16 avril 2022. Elle permettra de rendre compte de la vitalité des initiatives engagées dans les établissements par l'ensemble de la communauté éducative.

3. Sécuriser et individualiser les parcours des jeunes en rupture de scolarité

Une attention particulière sera apportée aux **jeunes de moins de 15 ans en apprentissage** sous statut scolaire qui, en cas de désistement de l'entreprise, bénéficieront d'un accompagnement de proximité par le réseau FOQUALE afin d'assurer une continuité éducative et pédagogique. Les modalités de mise en œuvre vous seront communiquées dans le courant du mois de septembre.

Dans le cadre des **jeunes accompagnés dans les dispositifs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et les Structures de Retour à l'Ecole Nouvelles Chances**, l'effort spécifique devra être poursuivi pour diversifier et individualiser les parcours de formation, parfois insuffisamment exploités, afin d'augmenter la part des solutions positives : information des référents d'action sur les solutions partenariales, renforcement des heures dédiées à l'accompagnement au projet professionnel, activation soutenue du dispositif des clauses sociales de formation... Ce travail doit pouvoir se faire en coopération avec les acteurs de la PSAD.

Pour aider les jeunes de ces dispositifs, sans solution en fin d'année scolaire ou souhaitant une solution hors éducation nationale, il est demandé d'organiser **deux réunions PSAD dédiées** (retour des congés d'automne et avant les congés d'été) permettant une mise en contact des jeunes concernés avec les partenaires.

Je sais le sens des responsabilités et de la motivation de chacun pour renforcer notre efficacité et je vous remercie de votre engagement au service de nos élèves les plus fragiles et des jeunes en recherche de qualification.

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT

Annexes :

- Annexe 1 : Note technique entretien de situation
- Annexe 2 : Recueil pédagogique : Agir en faveur de la persévérance scolaire : un acte pédagogique.